

RAPPORT DE PRATIQUE PREALABLE

Nom et prénom du ou de la candidat-e :

Nom et adresse du lieu de
la pratique préalable :

Direction de l'institution :

Le Formateur ou la Formatrice à la pratique
professionnelle (FPP) :

Formation du ou de la FPP :

Groupe ou contexte de travail
du ou de la candidat-e :

Date du début de la pratique préalable :

Date de fin de la pratique préalable :

Nombre d'heures hebdomadaire :

Nombre de jours d'absence :

Motif(s) de ces absences :

Evaluation de la pratique préalable : Suffisant Insuffisant
Cocher ce qui convient

Lieu et date :

Signatures :

de la direction

du formateur ou de la formatrice
à la pratique professionnelle

du ou de la candidat-e

(Voir au verso les instructions concernant la rédaction du rapport)

Le rapport doit contenir trois éléments distincts :

1. La page de garde du rapport de pratique préalable (téléchargeable sur notre site : www.esede.ch), signée par : le ou la FPP, le ou la candidat-e et la direction de l'institution. Ce document mentionne les dates de la pratique préalable, les coordonnées de l'institution, les absences, ainsi que le résultat de l'évaluation : suffisant ou insuffisant
2. La grille d'évaluation remplie par le ou la FPP.

Evaluation des aptitudes à se former à un niveau Ecole supérieure avec le bilan et les commentaires du ou de la FPP.

1. La copie du rapport écrit rédigé par le ou la candidat-e et évalué par le ou la FPP en fin de période de pratique (Evaluation au point 4 de la grille).